



LES RELATIONS ENTRE L'EUROPE ET LES ÉTATS-UNIS

Visions géopolitiques convergentes ou divergentes ?

**Mémoire de géopolitique
du commandant Thierry COUPEAU
dans le cadre du séminaire
« Le monde vu par la Commission européenne »**

Directeur : M. Thierry CHOPIN

Avril 2005

**Les relations entre l'Europe et les Etats-Unis :
Visions géopolitiques convergentes ou divergentes ?**

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
LES GRANDES LIGNES GEOPOLITQUES DES DEUX CONTINENTS.....	6
DIFFICULTE D'ENONCER UNE VISION GEOPOLITIQUE EUROPEENNE	6
IDEES MAITRESSES DU GOUVERNEMENT AMERICAIN	11
DES LIENS ANCIENS ET PROFONDS	13
UNE HISTOIRE COMMUNE	13
La relation colonisateur-colonisé.....	13
La puissance régionale.....	14
La puissance mondiale.....	14
L'hyperpuissance	15
Les liens entre l'Allemagne et les Etats-Unis	15
DES POINTS D'ACCORD	16
Le libéralisme économique.....	16
La culture démocratique	17
Le modèle sécuritaire occidental	17
Démographie et immigration	18
DES DIVERGENCES MARQUEES	20
DES REPROCHES RECCURENTS.....	20
Les règles du commerce international	20
La politique étrangère	21
Les valeurs morales.....	23
EVOLUTION DE LA VISION STRATEGIQUE AMERICAINE.....	24
« L'unilatéralisme »	24
Evolution de la dangerosité du monde après le 11 septembre	25
LE DILEMME IMPROBABLE.....	27
BILAN DES RELATIONS AMERICANO EUROPEENNE.....	27
Regard des Etats-Unis sur l'Europe.....	27
Des différences plutôt théoriques.....	29
Des intérêts économiques communs.....	30

L'EVOLUTION NECESSAIRE	32
Le multilatéralisme américain.....	32
Acceptation des différences	33
« Un choix unique »	34
CONCLUSION	36
BIBLIOGRAPHIE.....	37

INTRODUCTION

Chaque semaine, chaque jour amènent leurs flots de nouvelles petites phrases assassines ou charmeuses entre l'Europe et les Etats-Unis. Cet état actuel ne reflète pas seulement une constante historique mais surtout une tendance récente, où les sentiments se sont exacerbés, notamment après l'engagement américain en Irak. Si les relations entre les deux rives de l'Atlantique n'ont jamais ressemblé à un long fleuve tranquille, les reproches ont en général revêtu un caractère moins formel et généralisé qu'au cours de l'année 2003.

Parallèlement à ces échanges, la construction européenne progresse rapidement au rythme des élargissements et des réformes de la constitution. Même sur ces sujets de politique « intérieure », les Etats-Unis s'invitent pour nous livrer leur avis, par exemple, quant à la pertinence de l'intégration turque au sein de l'Europe. On peut rester dubitatif sur l'importance que peut recéler ou non cette intégration pour les Etats-Unis et sur la pertinence de ce type de conseil. Et pourtant, nous sommes au cœur de ce qui constitue les relations entre les deux continents. Nos civilisations sont liées et interdépendantes. Au cours des siècles, de nombreux liens se sont tissés avec notamment, il y a moins de 50 ans, la création de l'OTAN. Ce fut une étape décisive qui engendre encore de nombreuses conséquences. En effet, cet accord unit nos défenses et donc le droit et le pouvoir suprême des Etats et de leurs peuples : celui de disposer de leur pleine et entière liberté.

Pour clarifier l'état de nos relations et les perspectives envisageables, il est alors utile de s'interroger sur nos visions géopolitiques respectives et comparées. Nul doute que nous serons dans l'avenir confrontés aux mêmes difficultés. Le rôle de gendarme du monde n'est pas l'apanage d'une seule puissance, aussi forte soit-elle. Nous devons apprendre à mieux nous comprendre et à respecter les choix de nos partenaires. En effet, l'histoire nous a démontré l'importance d'un monde multipolaire¹, que ce soit pour la stabilité des civilisations comme pour l'équilibre et le progrès de l'humanité.

Pour étudier ces visions géopolitiques des deux côtés de l'Atlantique, il faut d'abord être bien sûr qu'elles existent. Si cela ne fait aucun doute aux Etats-Unis, on peut s'interroger sur les engagements européens. Il s'agit en effet essentiellement de faire de la prospective puisque la nouvelle constitution ne sera que la première étape d'une volonté politique

¹ On songe aux échecs des empires Egyptiens, Grecs et Romains ou les projets avortés Napoléoniens, de grande Russie et de grand Reich.

commune franchement marquée. Il est dans tous les cas primordial de commencer par s'imprégner des grandes tendances qui caractérisent nos continents respectifs. Il existe un certain nombre de caractéristiques essentielles qui ont toujours dicté nos lignes de conduite. Il est alors possible d'établir les points communs qui nous unissent ainsi que les grandes lignes de confrontation. Après avoir établi ce bilan de nos relations, nous verrons pourquoi il existe très peu d'options différentes. Pour continuer à voir prospérer notre Europe, nous devons rechercher de nouveaux compromis et faire perdurer un climat de confiance réciproque.

LES GRANDES LIGNES GEOPOLITIQUES DE NOS DEUX CONTINENTS

DIFFICULTE D'ENONCER UNE VISION GEOPOLITIQUE EUROPEENNE

La crise irakienne en 2003 n'a pas seulement ravivé les tensions² entre les deux rives de l'Atlantique. Elle a également mis sur le devant de la scène politique les différences, pour l'instant profondes, de vision géopolitique entre les pays européens. Au cours de ces mois de joutes oratoires et procédurales, la plupart des pays d'Europe centrale et orientale³ ont soutenu la position américaine et pris leurs distances à l'égard du couple franco-allemand. Cependant, cette attitude n'a été rendue possible que par la division des membres actuels de l'Union européenne. Si nous voulons être à même de construire et d'affirmer une position commune, on mesure facilement le long chemin qu'il nous reste à parcourir. Le propos n'est pas ici de définir quelle devrait être la position Française ou Européenne mais de constater qu'en parlant d'une seule voix, nous aurons plus de chances de faire entendre une position différente, si le besoin devenait prégnant, de la vision Américaine⁴.

Il aura fallu attendre cette crise et la radicalisation des divisions entre l'Europe et les États-Unis pour que s'impose l'idée d'un choix à faire entre les positions américaines et européennes dans une affaire majeure. Ces divisions n'ont épargné en rien les Européens. Elles ont été enflammées par les États-Unis qui ont cherché, et réussi, à opposer la "vieille Europe" et la "nouvelle"⁵. Ils se sont efforcés dans ce cadre de promouvoir les pays ralliés à leur cause, tout en affectant de punir ou d'ignorer les autres⁶.

² Les différents économiques sont récurrents. La différence d'appréciation sur la dangerosité du monde et les moyens d'y répondre (forcé ou diplomatie) font également partie des sujets sensibles qui reviennent régulièrement sur le devant de la scène. Ces thèmes seront développés ultérieurement.

³ Ainsi que des poids lourds de l'Europe comme le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie

⁴ Cela revient essentiellement à faire valoir l'intérêt de la méthode « diplomatique » : avant d'intervenir, soyons sûr qu'il n'existe plus d'autre solution (Dans le cas Irakien : contrôle des armements, sanctions économiques et diplomatiques, médiation par des pays de la région, ...)

⁵ Selon la formule de D. Rumsfeld.

⁶ Pour reprendre les mots de la conseillère en matière de sécurité C. Rice.

C'est ainsi que l'ensemble des pays candidats à l'Union européenne, à l'exception de la Turquie, a choisi de soutenir publiquement la position américaine (la lettre des huit⁷, publiée le 30 janvier 2003 et suivie quelques jours après de la lettre des dix⁸), en opposition à la France et l'Allemagne, moteur de la construction européenne en même temps que le centre de l'opposition à la guerre. Il convient ici de noter que cet épisode exceptionnel se produit au creux du dialogue de l'Union européenne avec l'Europe centrale et orientale. Les rapports de l'Union avec les pays candidats ont été en effet dominés depuis plus de 10 ans par des promesses suivies de négociations d'élargissement âpres et parfois frustrantes de part et d'autre. De l'Europe, les nouveaux membres ont surtout payé les contraintes de l'acquis communautaire, mais pas enregistré les bénéfices. Ces pays ont dû, en effet, mettre à niveau leurs économies et leurs administrations sans avoir eu le temps (au printemps 2003) d'enregistrer les bénéfices de l'appartenance européenne. A l'opposé, l'Amérique apparaît déterminée et sait exploiter les divisions européennes, divisions qu'elle n'a toutefois pas créées. Cette affaire intervient en effet au terme d'une relation qui, depuis 1989, cumule erreurs ouest-européenne (essentiellement la sous-estimation de la volonté des puissances non européennes de retarder voire de nuire à la cohésion communautaire⁹ mais également le peu d'empressement affiché pour l'intégration des républiques libérées du joug communiste) et opportunisme des Américains pour s'établir comme partenaire privilégié des nouveaux entrants qui avaient une orientation atlantique naturelle.

La libération des PECO a été placée, à la fin de la guerre froide, sous le signe du "retour en Europe". En 1989, la Communauté européenne est, avec l'accord des États-Unis, désignée comme le cadre naturel de la transformation économique et politique des PECO, où se manifeste d'ailleurs une réelle ferveur européenne. Au tournant des années 1989-1990, alors que l'Allemagne se lance seule dans un projet ambitieux d'union, l'Europe manque de concrétiser son ouverture et l'unité retrouvée. Au lieu de cela, il y a le projet ambigu de "confédération" lancé par la France en 1989, qui ne répond pas à l'attente des opinions. Dans ce contexte, la crise yougoslave est injustement perçue en Europe centrale et orientale comme un

⁷ Tchéquie, Espagne, Portugal, Italie, Grande-Bretagne, Hongrie, Pologne, Danemark. On remarque la présence dans ce groupe de l'Espagne, du Portugal et de la Grande-Bretagne qui marquèrent ainsi leur défiance vis-à-vis de l'Europe puissance incarnée par la France et l'Allemagne.

⁸ Ou lettre du groupe de Vilnius cosignée par Albanie, Bulgarie, Croatie, Estonie, Lituanie, Macédoine, Roumanie, Slovaquie, Slovénie. Si la lettre de Vilnius illustre bien la pensée de l'Europe orientale, on peut noter que la lettre des huit mettait en exergue des divergences au sein même de la « vieille Europe ».

⁹ Comme la Russie par crainte de la présence d'un voisin trop puissant ou les États-Unis afin de maintenir leur hégémonie.

échec européen, surmonté grâce à l'intervention des États-Unis et de l'OTAN ; s'impose alors la perception d'une alliance atlantique plus morale et davantage portée à l'interventionnisme humanitaire que l'Europe.

Dans un autre domaine, un contraste artificiel et injuste entre les réticences européennes et l'empressement américain va également s'imposer : celui de l'élargissement¹⁰. Lancé par les États-Unis en 1993-1994, l'élargissement de l'Alliance atlantique fait contraste avec un processus d'élargissement de l'Union européenne à peine lancé au conseil européen de Copenhague en 1993. L'OTAN remplit alors vis-à-vis de la Pologne, de la République tchèque et de la Hongrie, invitées par l'Alliance à la rejoindre en 1997, mais aussi par contagion des autres, cette fonction d'appartenance symbolique à la famille des nations européennes, que l'Union Européenne n'a pas su concrétiser au début des années 90. Enfin, au Kosovo à nouveau, malgré la décision conjointe d'une opération par les Européens et les Américains, la perception d'une capacité d'agir supérieure des États-Unis et de l'Alliance atlantique s'installe à l'Est, au détriment de l'Union européenne. L'invitation européenne aurait sans doute été osée car les structures n'étaient pas prêtes sous leur forme contemporaine, mais cela aurait permis d'éviter la sensation actuelle de récupération du travail effectué par l'OTAN¹¹.

Cette orientation atlantique des PECO n'est pas seulement due aux accidents de la décennie 90, mais elle s'enracine aussi et surtout dans des affinités historiques et culturelles anciennes : l'immigration à destination des États-Unis a créé pour la Pologne, la République tchèque, la Hongrie et les États baltes des affinités, des réseaux transatlantiques forts ainsi que des groupes d'influence puissants dans la vie politique américaine. Le poids de l'histoire épargne aussi l'Amérique, absente de la mémoire des grandes catastrophes de l'histoire européenne, en particulier celle des PECO¹². Le seul épisode de l'histoire européenne dont ils gardent une mémoire associée aux États-Unis est celui de la guerre froide, où ceux-ci ont joué un rôle majeur et positif.

¹⁰ L'Europe craignait qu'un élargissement trop rapide annihile définitivement les espoirs d'Europe puissance. Les États-Unis, eux, souhaitent qu'aucun pays potentiellement européen ne puisse se sentir irrémédiablement frustré.

A l'opposé, l'OTAN n'avait plus un rôle central dans la défense de l'Europe, puisque la menace majeure était en train de s'effondrer. Il était donc aisé d'inviter et d'inclure de nouveaux membres.

¹¹ Il faudrait arriver à faire comprendre aux nouveaux entrants que les enjeux sont bien différents : d'un côté le « prêt » d'un système de défense existant, de l'autre un projet pour l'avenir économique et de puissance à construire avec des méthodes à inventer.

¹² La France et l'Allemagne, notamment, ont toujours eu tendance à considérer les PECO comme des quantités négligeables. Dans des registres différents, les exemples ne manquent pas de Napoléon à Hitler. Difficile pour ces pays d'oublier les leçons de l'Histoire.

Par contraste, s'est développée une mémoire négative des grandes puissances européennes dans le destin de l'Europe centrale : le partage de la Pologne, la répression du Printemps des peuples, Munich..., établissent une mémoire négative, où le rôle positif des grandes démocraties européennes dans l'émancipation de l'Europe centrale tend à s'évanouir. Les Etats-Unis n'ont jamais été liés aux grandes tragédies qui ont touché les nouveaux pays européens.

La coupure entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest sur la question du soutien aux États-Unis n'a été rendue possible que parce que l'Europe était elle-même divisée. L'initiative de la lettre des huit est régulièrement attribuée à l'Espagne, l'Italie ou la Grande-Bretagne. Ces trois pays avaient clairement choisi un soutien public à la position américaine qui était aussi l'occasion pour eux d'exprimer un ressentiment ancien contre les relations franco-allemandes.

Cela a provoqué au sein même des membres actuels de l'Union européenne des dissensions d'une importance jamais atteinte dans l'histoire récente de la politique européenne. Concernant les nouveaux membres, ils n'ont pas choisi, en bloc, le chemin de la solidarité atlantique en opposition à des positions "européennes" bien définies. Ce sont avant tout les dirigeants qui, devant l'ampleur des divisions européennes et transatlantiques, ont été sommés de choisir, alors qu'on peut penser qu'ils auraient pour la plupart préféré ne pas le faire.

De fait, il est frappant de constater à la fois la diversité des degrés de soutien à la position américaine et la distance entre les positions des dirigeants et l'Etat des opinions à l'Est. Ce constat est également valable à l'Ouest, où les manifestations populaires ont été d'une ampleur imprévue que ce soit en Espagne ou en Grande-Bretagne. Les pays d'Europe centrale et orientale ont en réalité été moins unis dans leur soutien aux États-Unis que cela a été perçu à l'Ouest. Parmi les dix nouveaux adhérents, le soutien le plus marqué a été le fait de la Pologne qui a rapidement envoyé des troupes sur le terrain. La Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie ont rapidement pris leurs distances et n'ont proposé aux États-Unis qu'un soutien politique limité. La Slovaquie a ainsi refusé le survol de son territoire aux avions américains que la France accordait pour sa part. Le président tchèque a expressément critiqué la politique américaine et le Premier ministre hongrois a estimé s'être fait "piéger" dans l'épisode de la lettre des huit. Dans le cercle des Etats candidats à l'Union européenne, la Roumanie et la Bulgarie se sont montrés les plus enclins à soutenir les États-Unis en proposant leur territoire pour pallier la défaillance de la Turquie. Au final, il est possible d'affirmer que le soutien des pays d'Europe centrale et orientale a été loin d'être unanime.

Quant aux opinions, remarquable est la convergence de leurs attitudes entre l'Est et l'Ouest. L'opposition à la guerre a été majoritaire en Europe avant son déclenchement. En mai 2003, il n'y avait que la Pologne pour estimer que "maintenant que le régime de Saddam Hussein est détruit ... l'action militaire des États-Unis et de ses alliés était légitime", avis partagé par les Pays-Bas et la Grande-Bretagne. Le clivage entre la "nouvelle Europe" et la "vieille Europe" ne s'est donc pas retrouvé dans les sondages d'opinion.

L'exemple des positions très disparates des différents pays européens à propos de la crise irakienne, allant du soutien inconditionnel à l'interventionnisme, comme les Anglais le préconisaient, jusqu'à la diplomatie de l'extrême à la façon allemande, illustre bien la difficulté d'énoncer la vision géopolitique européenne. Ce fut un révélateur de l'immense chemin qu'il reste à accomplir avant de former une vraie communauté d'Etats.

Il est, dans ces conditions, bien difficile de vouloir comparer les politiques ou les visions géopolitiques des Etats-Unis et de l'Europe, tant cette dernière semble manquer de maturité en la matière. Cela revient tout d'abord à faire de la prospective sur ce que sera un jour l'Europe (une fois la nouvelle constitution adoptée avec son représentant pour la politique extérieure et la Turquie convaincue du bien fondé du partenariat privilégié). Il faut également imaginer quel genre de politique commune pourrait être défendue. Même si ces incertitudes n'empêchent pas d'étudier nos points de convergence et de divergence, il est plus difficile de s'interroger sur nos futures relations.

Afin de rendre toute tentative de comparaison envisageable, il faut fixer un certain nombre de limites qui concernent notamment l'avenir politique, les limites géographiques et le mode de défense choisi. Concernant le premier point, il faut choisir entre une vision volontariste de l'Europe et une version minimaliste. La seconde, défendue par les euro sceptiques ou euro pessimistes, imagine essentiellement un retour en arrière pour limiter les prérogatives européennes à la seule économie : une CEE à 25 ou plus. La première option consiste à modeler une Europe « puissance », a priori fédéraliste. C'est la solution la plus ambitieuse et c'est celle qui est retenue par la plupart des dirigeants des grandes puissances européennes, notamment par le couple moteur franco-allemand. C'est cet avenir qui sera retenu pour la partie prospective de ce mémoire. En ce qui concerne le deuxième point, le plus simple est de s'en tenir à l'existant, à savoir une Europe à 25 où la Turquie joue un rôle de partenaire privilégié. Enfin, à propos du mode de défense, on peut imaginer que le fait d'appartenir ou non à l'OTAN ne sera bientôt plus un critère de différenciation. En effet, il est raisonnable d'imaginer que les 25 feront bientôt partie intégrante de l'organisation, ou que l'Europe

assurera le même service de défense (avec éventuellement les moyens de l'OTAN) au profit de tous ses pays.

IDEES MAITRESSES DU GOUVERNEMENT AMERICAIN

J'ai commencé par rappeler la difficulté d'énoncer une vision géopolitique commune européenne, si tant est que chaque pays en ait une propre au départ.

Il est en revanche plus aisé de dégager les grandes tendances du gouvernement actuel américain. D'une part, les Etats-Unis ont toujours eu une tradition fortement marquée pour annoncer clairement et avec force les objectifs qu'ils poursuivaient. D'autre part, les déterminants politiques du second mandat du président George W. Bush ne sont pas simplement les conséquences des attentats du 11 septembre mais s'inscrivent dans la continuité du modèle défendu outre-atlantique.

Les principaux facteurs que l'on peut noter sont les suivants :

- une volonté marquée d'imposer la norme et les procédures américaines en matière de sécurité (la sécurité aéroportuaire mise en place aux Etats-Unis est devenue la norme qui s'impose en Europe). De plus, la priorité ostensiblement affichée est la protection du territoire y compris contre des menaces futures venant ou stationnant dans l'espace. Le projet anti missile, qui est la poursuite de l'initiative IDS du président Reagan, en est la démonstration la plus évidente, notamment lorsque cela a conduit les Etats-Unis à se retirer du traité ABM en juin 2002.
- Une position intransigeante sur le développement et la possession d'armes de destruction massives (de la Corée du Nord à l'Iran) et, par conséquent, une révision du cadre stratégique post guerre froide¹³ en vue de prendre en compte les menaces et les grandes puissances émergentes, nouveau cadre stratégique où la Chine figure en bonne position.
- La prééminence de la puissance militaire. Cet outil doit leur permettre d'agir rapidement en tous points du globe, y compris et surtout, en cas de conflit de haute intensité. Leur incontestable supériorité tant numérique que technologique est le garant du libre choix de leurs partenaires, si tant est qu'ils aient la volonté de faire participer

¹³ L'affrontement des 2 blocs a fait place à une lutte tous azimuts contre une menace plus diffuse : la prolifération des armes de destruction massive et le terrorisme.

d'autres nations à leurs interventions¹⁴. L'action unilatérale est souvent recherchée dans un premier temps pour ensuite faire place à une coalition selon la formule consacrée de D. Rumsfeld : « c'est la mission qui fait la coalition ». L'essentiel est de bien définir la mission. Le reste n'est plus qu'une question de sémantique. Selon les pays que les Etats-Unis souhaitent, ou ne souhaitent pas, faire participer à la mission, ils n'ont qu'à définir un niveau minimal d'équipement. Les prétextes de la sécurité des troupes ou de la confidentialité de certaines missions sont difficilement surmontables.

- Une prise de conscience du statut d'unique super puissance. Cette position leur permet de choisir les règles du jeu auxquelles ils daignent se soumettre. Ainsi le protocole de Kyoto ou la Cour Pénale Internationale ne leur paraissant pas nécessaires ou adaptés à leurs intérêts, ils peuvent se permettre de rester en marge et de continuer à donner des leçons à tous les pays.

Il ressort de façon ostentatoire que ce projet est avant tout tourné vers l'intérieur : protection du territoire national et propagation voire imposition du modèle démocratique américain. Ceci repose sur la confiance en soi et donc sur la certitude que ce modèle est le seul viable puisqu'il a conduit les Etats-Unis à sortir victorieusement de la guerre froide en écrasant nettement leur seul opposant sérieux. On peut, d'ores et déjà, lui opposer la conception européenne plus tournée sur l'extérieur et qui vise davantage, après avoir connu sa période colonisatrice, un développement harmonieux des différents continents. Cette analyse acerbe ne doit pas masquer une convergence d'intérêts avec les Européens mais seulement mettre en exergue une différence d'appréciation sur les modes opératoires.

¹⁴Il est aisé d'imaginer la différence d'efficacité que confère aux Etats-Unis un nombre d'hommes portant l'uniforme équivalent au total des 25 pays européens (donc enclins à multiplier les redondances puisqu'il n'existe pas de répartition des tâches) et un budget 2,5 fois supérieur. En terme d'équipements, le budget consacré aux matériels par homme est 2 fois supérieur aux Etats-Unis par rapport à celui consacré par les pays moteurs de la défense européenne (France et Grande-Bretagne).

Cela se retrouve notamment dans la capacité de projection, domaine pour lequel les Etats-Unis alignent environ 10 fois plus d'éléments que l'Europe.

DSI, mars 2005.

DES LIENS ANCIENS ET PROFONDS

Malgré l’affichage médiatique qui a prévalu ces derniers mois¹⁵, il serait simpliste et dangereux d’affirmer qu’il y a plus d’un océan entre les Etats-Unis et l’Europe. Nos économies n’ont jamais été aussi interdépendantes, nos cultures s’interpénètrent, nous partageons de nombreux intérêts stratégiques. Dans ces conditions, il existe forcément des points de convergences.

UNE HISTOIRE COMMUNE

Les relations entre les deux continents ont toujours été rythmées par une alternance de périodes d’amour et de défiance. Notre époque ne saurait échapper à ce phénomène. Cependant, pour s’en convaincre totalement, il n’est pas inutile de faire un rapide rappel historique.

La relation colonisateur-colonisé

Les premiers liens qui unirent nos deux continents furent, avant tout, une relation entre des colonisateurs (France et Angleterre essentiellement) et leurs anciennes colonies (Etats-Unis, Canada). Cette relation s’est progressivement élargie à l’ensemble du continent européen et notamment à l’Allemagne. On peut distinguer 3 phases avant l’ère actuelle.

Dans un premier temps, la France et l’Angleterre se sont opposées pour la conquête des territoires à l’Est et au centre du territoire Nord-américain. Alors que les tout jeunes américains ne rêvent que d’indépendance, certains français, sous l’influence notamment de Jean-Jacques Rousseau, se veulent progressistes et veulent voir dans les rebelles à la couronne anglaise l’archétype du « bon sauvage ». C’est surtout un moyen de se venger du traité de Paris de 1763 qui force la France à céder à l’Angleterre le Canada et ses possessions situées à l’Est du

¹⁵ La tournée européenne, et notamment française, du secrétaire d’Etat C. Rice et du Président G. W. Bushen février 2005 a marqué l’avènement d’une période de relations plus cordiales entre les deux continents, en particulier avec les opposants à l’intervention armée en Irak appartenant à la « vieille Europe ».

Mississippi. Les Etats-Unis ne s'y trompent pas et débute un jeu diplomatique subtil en privilégiant leur relation avec l'Angleterre protestante afin de ne pas subir les effets d'une gratitude à l'égard de la France. Ainsi, Thomas Jefferson, rédacteur de la déclaration d'indépendance et plutôt francophile, se limite au domaine des arts et de la culture. En fait, le statut de puissance de la France et ses intérêts territoriaux sur le continent nord-américain ont toujours handicapé la confiance mutuelle entre les deux pays.

La puissance régionale

Les Etats-Unis ont ensuite accédé au rang de puissance régionale dominante. Ils ont alors, au cours du XIX^{ième} siècle, fait preuve d'interventionnisme en dehors de leurs frontières. Cuba, les Philippines sont autant d'exemples de la nouvelle puissance qui s'affirme aux dépens de l'Espagne¹⁶. Les anglais et les français ont réagi selon leurs traditions respectives, traditions que l'on retrouve de nos jours. En effet, les premiers ont fait preuve de pragmatisme en évitant d'imposer un rapport de forces militaires à son ancienne colonie et en négociant ses différents frontaliers. Les seconds, comme aujourd'hui, ont commencé par souligner la contradiction entre l'origine et les manières d'être impériales des Etats-Unis. Cette source d'opposition, que l'on pourrait qualifier de puérile et surtout éminemment stérile, a souvent jeté un voile de défiance vis-à-vis de la France.

La puissance mondiale

La troisième étape, à travers le XX^{ième} siècle, a été celle des interventions en tant que puissance mondiale, notamment pour venir délivrer l'Europe des démons du totalitarisme et de la guerre. Les retards avec lesquels sont intervenus les Etats-Unis (qu'il s'agisse de la 1^{ière} ou de la 2^{ième} guerre mondiale) ont surtout montré les priorités définies outre-atlantique. En fait, l'Amérique était pleinement mûre, ni plus ni moins que les nations du vieux monde, mais sans doute plus efficace dans le déploiement de son impérialisme. Au cours de cette phase, l'instauration de l'OTAN permettait, en plus, de contenir l'autre puissance, à savoir l'URSS. Outil de défense face aux ambitions communistes, l'OTAN a permis ensuite aux Etats-Unis d'utiliser ces structures pour maintenir une présence et une influence conséquentes en Europe.

¹⁶ On peut, dans ces conditions, s'étonner du penchant atlantiste de l'Espagne. Le souvenir napoléonien semble donc beaucoup plus ancré dans les esprits.

L'hyperpuissance

Avec la chute du bloc soviétique dans les années 90, s'ouvrait une quatrième phase marquée tant par une hégémonie de puissance des Etats-Unis (« l'hyperpuissance » chère à H. Védrine, selon sa formule de 1998) que par de nouvelles considérations stratégiques de part et d'autre de l'Atlantique¹⁷. L'Europe cherche sa voie, avec à la clé un rêve pour certains d'Europe puissance. Les Etats-Unis, quant à eux, voient dans leur statut d'unique superpuissance¹⁸ une chance unique d'imposer la démocratie et le modèle démocratique et surtout économique américain à travers le monde.

Les liens entre l'Allemagne et les Etats-Unis

Il n'est pas inutile de rappeler également les liens qui unissent les Etats-Unis à l'Allemagne, troisième grande puissance européenne. Ces derniers ont largement participé aux vagues d'immigration qui ont constitué le peuplement initial en Amérique¹⁹, principalement dans la région des grands lacs. Les relations sont cependant restées peu soutenues. Durant la 1^{ière} moitié du XX^{ième} siècle, ces échanges se sont détériorés du fait des menaces que faisait peser l'Allemagne sur le libre échange, notamment maritime, avec la guerre sous-marine contre les cargos américains. L'isolationnisme américain, après la 1^{ière} guerre mondiale, fut parfois considéré comme une cause majeure des troubles qui suivirent et conduisirent au 2^{ième} conflit mondial. L'erreur ne fut pas renouvelée et les Etats-Unis eurent à cœur de reconstruire l'Europe (1,5 % de leur PIB dans les années d'après guerre) en mettant tous les ex-belligérants sur un pied d'égalité, Allemagne y compris puisque celle-ci n'eut pas à subir les humiliations consécutives à la 1^{ière} guerre mondiale. Les relations privilégiées développées au cours de la guerre froide ont été remplacées, depuis la réunification, par le pragmatisme américain habituel : la zone d'intérêt stratégique s'est déplacée plus à l'Est et les allemands sont donc non seulement des partenaires mais également des concurrents potentiels au point de vue économique. En matière de relations extérieures, les prémices allemands en matière d'interventions internationales (initiées en 1999 lors de la guerre du Kosovo) redonnent une

¹⁷ La dangerosité du monde n'est pas la même selon qu'on l'étudie depuis les Etats-Unis ou depuis l'Europe.

¹⁸ Zbigniew Brzezinski explique dans « le grand échiquier » quels sont les critères qui permettent de définir une superpuissance : un pays doit dominer les domaines économique, technologique, militaire et culturel à l'échelle planétaire et non pas seulement au plan continental. Les Etats-Unis sont donc bien le premier pays à répondre à ce critère.

¹⁹ 22% des Américains ont des racines allemandes.

<http://www.amb-usa.fr/az/i/immigration.htm>

place de premier ordre à l'Allemagne sur le plan de la politique extérieure et donc, encore une fois, un statut de concurrent vis-à-vis du grand frère américain.

DES POINTS D'ACCORD

La relation intime qui s'est créée naturellement au fil du temps s'est combinée avec une vision géopolitique proche sur de nombreux sujets.

Le libéralisme économique

Il ne s'agit pas de faire ici l'apologie d'un système économique. Il est cependant indéniable que nos deux continents privilégient le libre échange que ce soit sous une forme contrôlée type « social-démocrate » ou plus individualiste type « républicain »²⁰.

L'idée initiale est simple et découle de l'observation du monde au cours des siècles passés : une économie prospère favorise l'établissement d'un régime démocratique stable, donc moins enclin aux manipulations d'opinions et autres extrémismes. Le modèle collectiviste ayant piteusement échoué au soir du XX^{ième} siècle, cette conviction s'est trouvée naturellement renforcée.

Nos démocraties tendent donc à encourager l'établissement du libre échange. La première étape et la plus visible est bien sûr liée au commerce et à son extension. Les retombées sont immédiates et souvent colossales : l'ouverture du marché chinois est, avant tout, une manne extraordinaire voire inespérée pour nombre d'industriels occidentaux, le marché de l'armement européen n'étant pas le dernier bénéficiaire (à condition que les velléités protectionnistes américaines soient surmontées). La seconde phase peut alors débiter et toucher plus en profondeur les populations de ces pays émergents. En effet, avec l'occidentalisation des modes de consommation, il se répand un accès plus large aux moyens de communication, d'information et plus généralement d'éducation. La pensée unique décline rapidement et une culture commune aux grandes démocraties peut se répandre.

²⁰ Mais qui s'accordent, dans tous les cas, sur un moyen d'échange à travers de protocoles comme l'est actuellement l'OMC.

De plus, même au plus fort des tensions américano européenne, les échanges commerciaux ont progressé de 15% au cours du premier semestre 2003 par rapport à l'année précédente. Source MINEFI

La culture démocratique

La volonté d'imposition d'une culture démocratique constitue un but clairement affiché d'une majorité de la population occidentale, mais c'est surtout une valeur commune aux Etats-Unis et à l'Europe. Les deux guerres mondiales furent une occasion de montrer à quel point nos démocraties étaient attachées aux libertés fondamentales, depuis la libre circulation jusqu'au choix du culte.

Il serait polémique de statuer sur le bien fondé d'imposer le modèle démocratique en s'immisçant dans les affaires intérieures d'un pays comme ce fut le cas au Kosovo ou en Irak. Il est cependant incontestable que c'est au nom de valeurs communes que nos pays sont intervenus afin de redonner le pouvoir au peuple. Le résultat n'est pas toujours probant mais l'apprentissage de la démocratie est beaucoup plus long que la résolution armée d'un conflit. Encore une fois, il ne s'agit pas de légitimer une action occidentale mais bien de constater la convergence idéologique et culturelle, et dans une moindre mesure spirituelle, qui unit nos continents. Même si nous ne partageons pas toujours le même point de vue quant au mode opératoire, nous avouons généralement les mêmes buts.

Le modèle sécuritaire occidental

Après avoir pris en compte les leçons des deux guerres mondiales, les pays occidentaux ont mis en place un modèle sécuritaire. Partageant les principes de la coopération et de l'entraide militaire mutuelle, les démocraties occidentales ont créé l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord). Cet organe à vocation première militaire, mais dont le champ de compétence s'est peu à peu élargi, a parfaitement rempli ses fonctions. L'effondrement du modèle soviétique a consacré le bien-fondé du principe otanien. En fait, tant que la menace était clairement identifiée et géographiquement localisée, les pays appartenant à l'OTAN sont restés parfaitement soudés. En cas de menace et comme ce fut le cas après le 11 septembre, les pays de l'organisation font preuve de cohésion et sont prêts assurer un soutien mutuel²¹. Mais depuis les années 90 et le délitement du bloc soviétique au profit d'une menace plus diffuse, le bloc occidental soudé a évolué, les intérêts particuliers des Etats prenant parfois le pas sur l'unité de l'Alliance. Celle-ci est devenue l'antichambre de l'intégration européenne et l'instrument d'influence américain en Europe car l'Organisation jouit d'une renommée dont

²¹ Même si cette proposition fut rejetée par les Etats-Unis.

l'Europe ne peut se prévaloir aujourd'hui (efficacité comme au Kosovo ou en Afghanistan, désintéressement apparent, ...).

Par ailleurs, l'Europe est souvent encline à faire confiance à un légalisme supra étatique (type ONU) alors que les Etats-Unis font davantage confiance à leur pouvoir démocratique et surtout militaire pour résoudre les crises. C'est ce que certains résument à la différence entre le pouvoir du droit (pour les faibles) et le pouvoir de la force (pour les dominants). Cette thèse des « faucons » largement développée et diffusée par Robert Kagan reflète les chemins opposés qu'ont suivis les Etats-Unis et l'Europe, celui du « hard power » pour les premiers et du « soft power » pour la seconde²².

On peut résumer ce point de convergence entre les Etats-Unis et l'Europe en notant que si les objectifs de sécurité et de prospérité demeurent communs, les moyens ont lentement pris des directions opposées ou au minimum franchement divergentes. Encore une fois, il y a convergence d'intérêts mais divergence de moyens²³.

Démographie et immigration

Cette description des points communs ne saurait être complète si on n'ajoutait pas les difficultés engendrées par la modification de la population. L'âge moyen est actuellement comparable sur les 2 côtés de l'Atlantique²⁴, avec cependant une longueur d'avance pour l'Europe. Les perspectives démographiques prévoient une accentuation du phénomène de vieillissement. En rajoutant la tendance historique à la diminution du temps de travail moyen (et ceci quel que soit le continent), on comprend aisément le problème qui devrait se poser à terme concernant le maintien d'une économie compétitive face à des pays (comme l'Inde ou la Chine) qui restent jeunes²⁵ et dynamiques. Il existe donc bien, encore une fois, une convergence d'intérêts ou plutôt de problèmes.

²² Pour R. Kagan, l'Europe privilégie l'utilisation du droit, notamment au travers de l'ONU, car elle n'a pas d'autre moyen d'imposer ses idées. Les Etats-Unis, au contraire, peuvent se permettre de passer outre. Il faut reconnaître la pertinence de cette thèse, surtout quand R. Kagan note que le pouvoir du droit en Europe correspond au déclin des Européens face au grand frère américain, c'est-à-dire à la période post deuxième guerre mondiale.

²³ La ligne directrice américaine semble cependant plus malléable que la nôtre, en tout cas c'est ce que tend à démontrer l'autorisation « accordée » à la Russie début 2005 de coopérer avec l'Iran pour la construction de centrales nucléaires.

²⁴ 35,8 ans aux Etats-Unis contre 39,1 ans pour l'Europe à 25. www.capitals.com

²⁵ Même si le vieillissement entraîné en Chine par le contrôle des naissances devrait rapidement faire ressembler ce pays à une puissance occidentale.

Mais la réponse est également différente. Il faut d'abord noter qu'il ne s'agit que d'un début de réponse, notamment en Europe, tant les populations et les gouvernants tardent à prendre conscience du problème. Aux Etats-Unis, la solution vient de l'immigration et en particulier du sud. La tendance est maintenant visible. La communauté hispanophone, issue de l'émigration d'Amérique latine, occupe désormais une place comparable à celle de la communauté afro-américaine²⁶. L'immigration asiatique reste cependant prépondérante depuis l'abolition des quotas régionaux d'immigration en 1978. Le quota annuel est actuellement fixé à 675 000 personnes, de préférence possédant une qualification utile à l'économie américaine.

En Europe, nous en sommes, pour l'instant, au stade des propositions. Nous hésitons toujours entre une relance des mesures incitatives pour les familles et l'élargissement vers des pays démographiquement dynamiques (notamment la Turquie). Cette dernière solution, comparable au choix américain, suscite le plus d'opposition.

²⁶ Alors que les groupes raciaux minoritaires occupaient 16% de la population américaine en 1970, cette proportion atteignait 27% en 1998 et devrait être de 50% en 2050.

<http://usinfo.state.gov/journals/itsv/0699/ijsf/frcapop.htm>

DES DIVERGENCES MARQUEES

Il serait cependant démagogique de vouloir affirmer que les relations transatlantiques ne sont faites que d'accords et de visions communes. Des points d'achoppements apparaissent régulièrement. Certains ont marqué fortement ces vingt dernières années.

DES REPROCHES RECCURENTS

Parmi les différends qui ont opposé les deux continents, trois reviennent de façon récurrente.

Les règles du commerce international

Traditionnellement est cité le contentieux qui concerne les règles du commerce international. Sans doute le plus ancien, il ne peut pas disparaître entre les deux principales économies et surtout les deux principaux marchés du monde tant du point de vue de la production industrielle que de celui de la consommation finale. L'inventivité de l'un et de l'autre pour protéger ses industries et son développement technologique doit être considérée comme un élément superficiel mais symbolique de l'état du lien transatlantique dans la mesure où, d'une part, il ne concernerait au maximum que 5 % du commerce transatlantique²⁷ et où, d'autre part, ils sont un lieu de négociation permanente permettant en réalité de faire vivre au quotidien une relation qui, sinon, ne fonctionnerait que par éclipse.

Toutefois les phénomènes de globalisation économique ont récemment perturbé cet équilibre ancien. La construction européenne permet à l'Union d'élargir les domaines des négociations internationales qui, s'ils sont appréhendés des deux côtés de l'Atlantique comme importants, voire essentiels, ne sont pas traités ni même compris de la même façon. On pense notamment au secteur agricole ou aux coopérations en matière d'armement. Pour l'Union européenne, les contentieux commerciaux classiques se prolongent dorénavant par la défense

²⁷ Chiffre avancé par le commissaire européen P. Lamy lors d'une conférence de presse en 2001.

d'autres critères de production et d'acceptation qui définissent un modèle de développement qui n'a pas grand chose à voir avec celui des Etats-Unis²⁸.

Ainsi, les négociations multilatérales en matière d'environnement mais également l'introduction du principe de précaution en lien avec la santé publique, pour ne prendre que deux des principaux exemples, sont venues perturber le lien transatlantique. Au cours de ces dernières années, les éléments d'une confrontation entre l'Europe et les Etats-Unis sur des questions de philosophie politique et économique, dont la résolution dépasse largement le cadre du dialogue au sein de l'Alliance qui unit les deux rives de l'Atlantique, se sont mis en place. Qu'il s'agisse des organismes génétiquement modifiés, du contrôle des émissions de gaz à effet de serre ou de l'accès des populations en voie de développement à la vaccination et aux médicaments, il devient de plus en plus juste de dire que non seulement deux visions du monde sont en train de se dessiner, mais que chacun de ces nouveaux acteurs ou blocs est également le promoteur de méthodes de résolution des différends qui peuvent se révéler antagoniques. Pour l'un, toute solution doit être le fruit d'une concertation au sein de l'OMC. Pour les Etats-Unis, les coopérations régionales, comme l'ALENA, peuvent utilement venir au secours des situations de blocage.

Il ne s'agit plus de la défense par chacun de ses intérêts légitimes qui cohabitaient au sein d'une alliance. Insensiblement, ces questions longtemps cantonnées dans le domaine des relations et politiques commerciales sont sorties de ce champ disciplinaire et définissent peut-être la nature différente sur la scène internationale de deux acteurs encore alliés, plus proches l'un de l'autre que de quiconque, mais dont la communauté de valeurs et de destin est aujourd'hui moins évidente qu'hier.

La politique étrangère

Le domaine de la politique étrangère est le deuxième sujet de divergence transatlantique. S'il est aussi ancien, celui-ci a atteint un niveau de désaccord beaucoup plus important suite à la guerre d'Irak de 2003. L'apaisement amorcé par la tournée européenne de

²⁸ On peut, à cet égard, s'intéresser à l'exemple d'Alcan qui a soulevé de nombreuses polémiques en France. Le leader de l'aluminium, certes canadien, ne s'est pas spécialement préoccupé du sort des salariés européens quand il a procédé au rachat de Pechiney. En effet, peu de temps après le rachat de l'entreprise française, il a procédé à une vague de licenciements qui n'auraient jamais été tolérée si les dirigeants étaient restés français. C'est bien une difficulté de la perte de contrôle des grandes industries nationales quand le pouvoir politique s'efface complètement au profit de la logique commerciale.

Il faut également se rappeler que la France s'est montrée peu scrupuleuse dans l'affaire Executive Life. Difficile dans ces conditions de vouloir donner des leçons.

C. Rice et de G. W. Bush en février 2005 ne fait que démontrer l'importance des oppositions qu'il fallait essayer de dominer entre les Etats-Unis et une large majorité des Etats européens. On sent d'ailleurs que le revirement amorcé est extrêmement fragile et que l'accord de façade relève essentiellement de la méthode Coué. En effet, aucune décision nouvelle n'a été annoncée (coopération en Irak, signature de traités jusqu'à ce jour rejetés par les Etats-Unis comme Kyoto ou Ottawa, ...). Si tout va bien, c'est essentiellement parce qu'aucune question de fond n'a été abordée. Le discours de C. Rice à Paris le 8 février 2005 n'a pas apporté de nouveautés mais simplement affirmé que les Etats-Unis étaient prêts à coopérer et s'attendaient à ce que l'Europe s'y emploie activement.

Parmi les nombreuses questions internationales, le Moyen-Orient en général est source d'antagonismes. A ce titre, l'attitude de l'un et de l'autre ensemble à l'égard du conflit israélo-palestinien est démonstrative. L'Amérique est perçue comme excessivement favorable à Israël par la plupart des pays européens et inversement ces derniers ont la réputation de soutenir, à priori, la position palestinienne²⁹. Au cours des années 90, l'attitude des administrations américaines successives, de l'enterrement du processus d'Oslo par Bill Clinton à l'abstentionnisme de Georges W. Bush, motivé par des raisons électoralistes face à la spirale de la violence, ont approfondi le clivage préexistant.

Cette divergence a été renforcée ces dernières années depuis que les Etats-Unis ont fait de la lutte anti-terroriste une surdétermination de leur politique étrangère. Avant même que ce nouveau paradigme fusionne avec la notion de guerre préemptive justifiant l'utilisation de la force, l'Europe déjà ne reconnaissait et ne comprenait plus l'attitude de son allié qui, des années durant, a opposé à l'agresseur soviétique une résistance passive et pacifique. Ici encore, on doit reconnaître que l'attitude américaine a été fortement infléchie depuis la disparition de Yasser Arafat, l'établissement d'un gouvernement de coalition en Israël et (surtout ?) la réélection du président Bush.

Enfin, on peut supposer que les conflits d'intérêts vont rapidement ressurgir concernant la gestion des crises africaines. Avec la démonstration de compétence et de réactivité européenne à l'occasion du rétablissement de l'ordre en République Démocratique du Congo, l'Europe a rappelé qu'elle tient à maintenir ses positions en Afrique alors que les Etats-Unis s'intéressent de façon croissante à ce continent et à ses marchés potentiels. La tradition

²⁹ Pour être plus précis, la main mise de la diaspora juive est moins prégnante en Europe qu'aux Etats-Unis selon la vision des pays arabes.

européenne est implantée depuis trop longtemps dans ces pays pour que ce regain d'intérêt ne suscite pas, à terme, des tensions entre Européens et Américains.

Les domaines actuels de tension sont plutôt liés à la prolifération des armes de destruction massive. L'Iran et la Corée du Nord sont des sources potentielles de conflit entre une approche négociatrice à l'européenne et une approche interventionniste à l'américaine.

Les valeurs morales

Le troisième domaine de tension pour le lien transatlantique concerne là encore des questions de philosophie politique ou encore éthiques voire de société. Les valeurs que l'Europe met aujourd'hui en avant ne correspondent plus à celles qui aux Etats-Unis reviennent en force. Ainsi, alors que l'ensemble des pays de l'Europe ont adhéré à la convention européenne de sauvegarde des libertés fondamentales et des droits de l'homme, les Etats-Unis pratiquent avec régularité la peine de mort³⁰, alors même que leur politique judiciaire est reconnue comme étant discriminatoire³¹. La mise sur pied du régime hors droit de la base de Guantanamo, y compris par rapport aux conventions internationales relatives aux droits de l'homme, renforce une idée fort répandue en Europe : le cocktail de religion et de morale puritaine, qui paraît dominer la vie publique américaine, comporte dans sa conjugaison avec la thématique de la croisade contre un axe du mal des aspects répressifs excessifs. A l'autre bout du spectre, les effets de la marchandisation du monde et notamment du vivant ne heurtent pas moins les conceptions européennes des limites nécessaires au "tout économique"³².

Pour être exhaustif, il faudrait ajouter la fameuse exception culturelle française, qui nous a attiré les foudres américaines et les railleries européennes, mais qui semble cependant être un concept fédérateur au sein des nations du vieux continent les plus dynamiques culturellement.

³⁰La popularité de cette mesure, au sein de la nation américaine, n'a cessé de décroître au cours de ces dernières années. De plus, l'avis rendu le 01 mars 2005 par la Cour suprême déclare la peine de mort illégale pour les mineurs de moins de 18 ans. Cela constitue un signe de l'évolution de la position américaine sur ce sujet. Il est donc concevable que ce point de désaccord disparaisse dans un avenir relativement proche.

³¹L'omniprésence de la justice dans le système démocratique américain (« judiciarisation » de la société) est parfois également un reproche prononcé par les Européens. Tocqueville notait déjà, à ce propos, que la justice ne fait que répondre aux sollicitations qui lui sont faites.

³²Pour être tout à fait honnête, la position française est des plus ambiguë : nous refusons la « culture » d'embryons surnuméraires à des fins thérapeutiques mais nous en autorisons l'achat occasionnel auprès des laboratoires des Etats-Unis ...La loi, pourtant récente, sur la bioéthique n'a pas poussé son raisonnement jusqu'au bout, sans préjuger de la solution qui aurait du être adoptée.

EVOLUTION DE LA VISION STRATEGIQUE AMERICAINE

« L'unilatéralisme »

L'Europe et surtout les pays fondateurs, après leurs expériences tragiques et l'épuisement de leur puissance qui a résulté des deux conflits mondiaux, ont fini non seulement par croire à la régulation, mais aussi par accepter au nom d'un nécessaire multilatéralisme à déléguer leur souveraineté au profit d'une Europe « puissance » fédérale³³. Même si cette idée n'est pas la seule défendue, elle semble cependant recueillir la majorité des suffrages.

A l'inverse, depuis 25 ans et l'avènement de Ronald Reagan, après avoir critiqué puis s'être éloignés du système des Nations Unies, l'attitude des Etats-Unis vis-à-vis de la construction d'un ordre international fondé sur les institutions multilatérales et la règle de droit a été de plus en plus négative. De ce point de vue, l'ère Clinton a plutôt été caractérisée par le statu quo ante alors que l'aggravation de l'attitude impériale des Etats-Unis s'est manifestement accentuée sous l'administration Bush, et paradoxalement, particulièrement au cours du premier mandat. Le rejet systématique de traités internationaux d'intérêt planétaire, de celui de Kyoto au statut de la CPI en passant par le traité interdisant les mines antipersonnelles et le commerce des armes légères, est pour les Européens, et malgré l'existence de législations américaines dans ces domaines, autant de preuves de l'abandon du multilatéralisme loyaliste de la période précédente qui entendait prendre en compte le mode de pensée européen.

Il existe deux explications plausibles à ce phénomène. La première consiste à prendre en compte pleinement le statut d'hyperpuissance. Forte de son bon droit et convaincue de la supériorité du modèle outre-atlantique, l'administration américaine ne se sent pas obligée de s'occuper des préoccupations des autres nations, surtout quand cela pourrait entraver la bonne marche de son économie ou la rapidité du règlement d'un différend. A cet effet, le multilatéralisme ne saurait être envisagé qu'en dernier recours et avec un risque accru d'inefficacité. La deuxième façon d'expliquer l'unilatéralisme est de reconnaître les liens ténus qui existent entre les multinationales américaines et les leaders politiques. Il ne s'agit plus du

³³ C'est la tendance que l'on peut noter dans l'évolution de l'Europe. La prochaine étape en ce sens dépend de l'adoption de la nouvelle constitution, qui doit renforcer la légitimité des institutions européennes et donc leur influence autant sur les décisions que sur les esprits.

dictat du « bon » droit mais tout simplement de la prédominance des intérêts économiques dans les choix de politique internationale³⁴.

Quelle que soit la raison, force est de constater la propension naturelle à l'unilatéralisme qui prévaut aux Etats-Unis et qui constitue un point d'achoppement régulier entre les deux rives de l'Atlantique³⁵.

Evolution de la dangerosité du monde après le 11 septembre

Les Américains considèrent à l'évidence que le monde actuel est effectivement plus dangereux qu'il ne l'était pendant la guerre froide. Il existe aux Etats-Unis un consensus autour de ce constat, malgré des différences entre démocrates et républicains sur le style et sur la méthode. Il est d'ailleurs illusoire de penser trouver en la matière une alternative à la ligne des néo conservateurs américains qui contrôlent, aujourd'hui, l'ensemble des postes décisionnels du secrétaire d'Etat jusqu'à la Défense.

Cette vision américaine du monde repose sur un trinôme simple : menaces terroristes – prolifération nucléaire – dictature, auquel se rajoute la liste des pays dits "dangereux" ou "menaçants", voire "voyous", que sont la Syrie, l'Iran et la Corée du Nord, mais peut-être demain la Libye, le Soudan ou d'autres pays, dès lors qu'ils répondront à l'un des trois termes du trinôme.

L'Amérique comprend les événements du 11 septembre non seulement comme un tournant dans l'histoire américaine, mais aussi dans l'histoire de la guerre. A ce titre, une nouvelle transformation s'est esquissée le 11 septembre 2001 avec la juxtaposition des changements des siècles précédents, mêlant les technologies primitives aux technologies de pointe et opposant, après la mobilisation générale des masses civiles au combat, ceux qui se servent de leur vie comme d'un outil de destruction à ceux pour lesquels elle est la ressource la plus chère. Face au danger terroriste, une stratégie classique d'endiguement convient à long terme, mais ne suffit pas comme protection à court terme. Si pendant la guerre froide, l'équilibre de la terreur garantissait une paix fondée sur la dissuasion, désormais l'absence d'équilibre dans la nature des moyens disponibles soulève de nouvelles incertitudes quant aux

³⁴ Cette thèse est d'ailleurs défendue avec vigueur par de nombreuses personnalités américaines en ce qui concerne l'intervention en Irak, notamment après l'aveu froid et cynique de l'absence d'armes de destruction massive.

³⁵ Même si l'unilatéralisme a été défendu par certains Européens (notamment les pragmatiques britanniques), la tendance actuelle est plutôt à la critique de cette tendance qui a cruellement montré ses limites dans le règlement durable des crises.

intentions de l'ennemi. En effet, le faible, surtout s'il est incarné ou protégé par un régime "voyou", est décidé à frapper fort qu'elles qu'en soient les conséquences, suivant un raisonnement défiant la raison, du moins celle qui prévaut dans les sociétés occidentales. Cette obsession de la prolifération, en particulier nucléaire, définit aujourd'hui la lecture du monde que les Etats-Unis ont élaboré dans un état d'urgence après les événements du 11 septembre 2001 et les "mesures d'exception permanentes" justifiées par eux pour lutter contre la double menace du terrorisme et des ADM.

En dépit des divisions, l'approche européenne est, quant à elle, différente. En effet, les Européens ne sont pas convaincus que le monde est devenu plus dangereux aujourd'hui qu'avant le 11 septembre 2001, persuadés qu'il l'était déjà fortement. Ils reconnaissent que la menace est désormais différente et que le terrorisme et la prolifération sont les nouveaux risques de l'après-guerre froide, mais ne sont pas gagnés par cette obsession qui prévaut de l'autre côté de l'Atlantique. Il faut reconnaître que les Européens n'ont pas été frappés dans leur chair comme ce fut le cas lors du 11 septembre pour les américains. Ajouté à cela un esprit patriotique moins développé de ce côté de l'Atlantique, on comprend aisément que nos analyses aient pu diverger.

Les Européens ont une approche collective différente du trinôme terrorisme - prolifération - dictature. Pour eux, il n'existe pas de preuve d'un lien entre groupes terroristes et Etats proliférateurs. Ils privilégient donc l'analyse pour comprendre, au cas par cas et au regard de son environnement régional, pourquoi un état contribue à la prolifération des ADM. Si des pays comme la Syrie, l'Iran ou la Corée du Nord sont considérés comme ne respectant pas, voire même violant, les traités de non-prolifération, la réponse européenne repose sur une approche différente de la formule militaire américaine. Il existe en Europe une volonté de trouver un compromis à moyen terme entre le juridisme relatif aux régimes de contrôle des armements et l'intervention armée systématique contre les états concernés. En effet, comme le souligne O. Roy, une réponse militaire n'est certainement pas la mieux adaptée pour répondre à des défaillances socio-économiques.

LE DILEMME IMPROBABLE

Des points de convergence indéniables, des différences d'appréciation notables, il est dans ces conditions bien difficile de répondre catégoriquement à la question de l'avenir de nos visions géopolitiques à moyen ou long terme. Il est par contre indiscutable que nos intérêts convergent et que nous serons logiquement amenés, si la raison l'emporte, à conjuguer nos efforts.

BILAN DES RELATIONS AMERICANO EUROPEENNE

Regard des Etats-Unis sur l'Europe

Le projet fondateur européen prévoit une continuité entre ces deux niveaux de solidarité (l'Europe et les Etats-Unis), tous deux placés sous le signe de l'intégration. De fait, les États-Unis sont, au départ, plutôt favorables aux grands projets européens, la CECA et le marché commun. Pour la suite, ils se sont tenus à une attitude combinant l'expression d'un soutien général à l'objectif d'une Europe plus unie et une opposition parfois résolue à de nombreux éléments du projet européen susceptibles de contrarier leur influence et leurs intérêts. Au bout du compte, ils se sont toujours ajustés aux résultats de l'entreprise européenne au fur et mesure qu'ils devenaient irréversibles.

De leur côté, les Européens ont toujours pris soin de ne pas ériger l'Union européenne en rivale de l'Alliance atlantique³⁶. Dans le domaine de la sécurité et de la défense, en particulier, les avancées européennes ont fait, pour l'essentiel, l'objet d'un accord avec les États-Unis. A côté de la "communauté européenne", il y a aussi une communauté atlantique "de valeurs et de civilisation" (François Mitterrand) pour laquelle la plupart des Européens voient l'expression d'une complémentarité, rarement formulée en terme d'alternative. Cette continuité entre les relations transatlantiques et l'intégration européenne n'est nulle part aussi vivante qu'en Europe centrale et orientale : elle est le résultat normal de la trajectoire historique des PECO

³⁶ Cela constitue d'ailleurs une condition sine qua non de l'implication anglaise dans la construction européenne. Les difficultés de construction de l'Europe de la défense proviennent principalement du refus d'affirmer clairement l'indépendance du projet politique européen face à la volonté américaine de domination sans partage, et surtout d'accepter le surcoût engendré par un système de défense autonome. Les économies européennes, et surtout les populations, ne sont pas prêtes à ce type d'effort.

pour qui, les États-Unis et l'Europe sont deux composantes inséparables d'un "Occident" auquel les souvenirs de la guerre froide et de la libération du communisme conservent une présence active et vivante. Ils souhaitent continuer à croire à l'existence durable d'une solidarité occidentale, dans le cadre d'une coopération "euro atlantique". La mémoire de la guerre froide est beaucoup moins présente à l'ouest de l'Europe, où l'on est plus sensible aux difficultés et divergences de conception sur l'ordre international qu'a connues la relation transatlantique dans les années 1990.

Aux États-Unis, la crise irakienne a encouragé les sentiments anti-européens, en même temps que s'est développée, pour la première fois de façon aussi explicite, une stratégie de division de l'Europe. Le mépris pour les opposants européens à la guerre s'est conjuguée avec une attitude personnifiée par Donald Rumsfeld, le secrétaire à la défense, et consistant à opposer une Europe centrale et orientale, où les valeurs démocratiques et l'amitié pour les États-Unis seraient plus vives, à une Europe de l'Ouest, sclérosée et complaisante envers Saddam Hussein et son régime. Dans l'immédiat après-guerre, cette attitude a donné lieu à une politique américaine de reconnaissance des pays européens en fonction de leur attitude pendant la crise. La Pologne s'est ainsi vu attribuée la responsabilité d'un secteur d'occupation en Irak et promettre avec la Roumanie et la Bulgarie, l'installation de bases permanentes américaines sur son territoire.

Cette politique a d'évidence des limites qui tiennent aux capacités militaires modestes de ces pays et, sans doute aussi, à leur intérêt stratégique pour les États-Unis. En fait, l'Europe dans son ensemble est devenue un théâtre stratégique secondaire pour l'Amérique, pas seulement limité à la "vieille Europe".

Les conséquences négatives de la crise ont été, elles aussi, soigneusement dosées : la France "punie", l'Allemagne "ignorée" et la Russie "pardonnée". Cet épisode laisse pourtant entrevoir une possibilité plus sérieuse et plus inquiétante de poursuite d'une stratégie durable de division et d'affaiblissement de l'Europe et d'utilisation des pays d'Europe centrale et orientale à cette fin.

Les questions stratégiques révèlent la profondeur du fossé transatlantique qui se creuse actuellement. Ce serait se tromper que d'imputer à la crise irakienne, qui fût avant tout une crise transatlantique et intra européenne, les divergences sur ces questions. L'Irak a en réalité joué le rôle de révélateur d'un fossé qui n'avait jamais cessé de se creuser au cours des années 1990.

Ainsi, les Etats-Unis, fidèles à leur tradition de politique opportuniste, n'ont fait qu'utiliser les divisions intra européennes survenues au cours de la crise irakienne pour poursuivre leur domination sur les acteurs mondiaux actuels ou futurs. S'il semble certain qu'ils n'envisagent pas de favoriser outre mesure l'intégration et la montée en puissance européenne, on peut parier qu'ils seront prêts à reconnaître et à coopérer avec une fédération unie, forte et cohérente. On ne peut donc pas parler d'hostilité américaine mais plutôt d'une attente dubitative et d'un opportunisme toujours aussi marqué, qui pourrait passer pour du cynisme aux yeux d'un observateur trop candide (ou européen tout simplement ?).

Des différences plutôt théoriques

Il est primordial de bien définir la nature exacte de nos différends. En effet, il est tentant de ne faire qu'un bilan quantitatif. A ce compte, nos oppositions semblent insurmontables tant elles sont nombreuses et variées. Et pourtant, dès que les circonstances l'imposent, nous retrouvons notre unité comme ce fut le cas dès le 12 septembre 2001³⁷. Cela impose trois déductions :

- Tout d'abord, nous avons les capacités et surtout la possibilité de surmonter nos différences. La seule condition est de faire preuve de la volonté nécessaire. La preuve a ainsi été faite qu'au-delà des apparences, nous sommes capable de coopérer en profondeur et pour une durée importante. En effet, les forces spéciales françaises sont toujours sous contrôle américain en Afghanistan, sans que cela ait posé un problème majeur depuis bientôt 4 ans. Les Allemands pour leur part ont maintenu pendant plus de 6 mois le plus important contingent militaire européen sur le sol afghan.
- Ensuite, sans minimiser les concessions qui sont faites de part et d'autre, il faut reconnaître que toute position commune adoptée, de Davos à la lutte contre le terrorisme, ne remet pas en jeu fondamentalement les positions respectives de nos pays et la politique générale qui est suivie. Il s'agit, bien souvent, d'une simple relecture ou d'une adaptation mineure. Nos différences, si nombreuses soient elles, ne sont donc pas si profondes. C'est d'ailleurs ce que certains

³⁷ Même si, rappelons le, les américains ont préféré maintenir leur liberté d'action en recourant aux alliances de circonstance.

écrivains et philosophes s'époumonent à répéter depuis la fin de la 2^{ème} guerre mondiale³⁸.

- Enfin, et c'est ce qui a été principalement rappelé fin 2001, nos deux fédérations (en extrapolant légèrement sur l'Europe de 2005) partagent les mêmes objectifs : propagation de la démocratie, lutte contre les inégalités³⁹, préservation des libertés fondamentales, libre échange. C'est grâce à, ou à cause de, ce troisième point que nous pouvons et que nous devons espérer une plus grande confiance et une meilleure collaboration pour l'avenir.

Encore une fois, les événements récents ont surtout mis en exergue les difficultés européennes à trouver une position commune claire et cohérente. Peut-on espérer que notre futur ministre des affaires étrangères européen mettra fin à ce genre de déconvenues et que nos relations avec le grand frère américain ne seront faites que de consensus ?

Des intérêts économiques communs

Parmi les intérêts communs manifestes qui ont été évoqués jusqu'à maintenant, le poids des enjeux économiques est sans doute prépondérant et primordial⁴⁰. En effet, les dirigeants politiques américains sont souvent issus du sérail industriel ou sont, au minimum, fortement dépendant de leurs « sponsors » pour financer leurs campagnes électorales. Dans ces conditions, il est tout naturel que ces mêmes dirigeants soient très attentifs aux remarques des grandes entreprises nationales. Non contentes de posséder un réel pouvoir sur la richesse américaine⁴¹, sur les moyens de production⁴² ou tout simplement sur les emplois, les grandes

³⁸ J.F. Revel n'a cessé de s'interroger sur cette particularité européenne, mais surtout française, qui ne veut voir dans les Etats-Unis qu'un géant colonisateur et dépourvu de culture. Le manque de connaissance réelle et surtout un parti pris des médias sont les principales causes de cette incompréhension. REVEL J.F., *L'obsession anti-américaine*, Plon, 2003.

³⁹ De manière sociale en Europe et en amenant le plus grand nombre à un niveau de vie meilleur aux Etats-Unis. L'idée générale est assez proche mais les moyens d'y parvenir divergent.

⁴⁰ Il n'est pas exagéré de parler d'interdépendance puisque les Etats-Unis, avec 20% du commerce total européen, représentent le premier partenaire commercial de l'UE qui est le premier exportateur et le deuxième importateur mondial derrière les Etats-Unis.

En matière d'investissement, l'interdépendance est encore plus marquée puisque chaque continent consacre, et reçoit, au minimum 50% des capitaux de son voisin transatlantique.

Source : fiches techniques synthétiques disponibles sur le site du Parlement européen.

⁴¹ Microsoft affiche un chiffre d'affaire comparable (de l'ordre de 30 milliard de dollars) aux PIB cumulés des trois républiques baltes qui viennent d'adhérer à l'Europe ...QUID 2004

entreprises américaines peuvent compter sur un soutien politique indéfectible par tout élu qui veut rester au pouvoir. Le rôle de l'économie est donc bien un secteur d'échange privilégié entre les deux rives de l'Atlantique.

Ce secteur clé se révèle être un domaine d'échange intense et qui reste, presque totalement, étranger aux variations d'humeur entre nos pays. Il existe à cela plusieurs raisons. Tout d'abord, il faut rappeler la forte interdépendance de nos économies, que ce soit au niveau des marchés⁴³ ou des emplois⁴⁴. Les tensions politiques n'ont pas eu d'impact majeur sur les relations économiques. Si le foie gras et le vin français ont été « punis » par les coreligionnaires de C. Rice, la Sodexho, qui réalise pourtant 50% de son chiffre d'affaire aux Etats-Unis, n'a pas subi les mêmes foudres. L'économie a ses raisons que la politique ne saurait entendre. Le deuxième motif principal du maintien des liens économiques tient au rythme même des coopérations. Si, en politique, on peut du jour au lendemain entamer une nouvelle ère (bien qu'un rafraîchissement soit toujours plus rapide qu'un réchauffement des relations), il n'en est pas de même dans le monde industriel. Les cycles d'alliance nécessitent de longues négociations qui se doivent d'être mises à profit pour une durée longue afin de garantir une rentabilité minimum.

Enfin, on peut faire confiance au réalisme des multinationales pour éviter tout emportement excessif. Les coopérations de circonstance entre Snecma et GE ou entre Thalès et Raytheon montrent bien que la nationalité importe peu, pourvu que le profit soit au rendez-vous. Etant donné le poids de ce facteur dans nos relations, il est permis, encore une fois, de garder espoir⁴⁵.

⁴² Exxon fournit près du tiers de la consommation américaine d'hydrocarbures (900 millions de tonnes par an). QUID 2004

⁴³ Le triangle économique Etats-Unis/Europe/Japon ne saurait continuer à produire davantage de richesses si un de ses membres était exclu des échanges.

⁴⁴ Pas moins de 5 millions d'américains travaillent au profit de compagnies européennes dont 830 000 pour les seules entreprises à capitaux français. Michelin, par exemple, compte 20 000 employés aux Etats-Unis sur les 130 000 salariés du groupe. Sources : MINEFI, QUID 2004.

⁴⁵ Le problème du soutien national aux exportations agricoles semble cependant être le contre exemple parfait. En effet, depuis une vingtaine d'années, aucun accord n'a pu être trouvé sans engendrer des sanctions sur un autre secteur (services financiers, télécommunications, propriété intellectuelle, ...). L'accroissement de la demande mondiale sera peut-être le terrain d'entente tant attendu.

L'EVOLUTION NECESSAIRE

Le multilatéralisme américain

S'il est un thème récurrent dans les médias qui traitent des relations euro américaines, c'est bien celui de l'unilatéralisme des Etats-Unis ou plutôt de son manque de multilatéralisme. La différence est bien mince mais réelle car si dans un cas l'acteur agit complètement seul, dans l'autre il met le plus grand soin à choisir ses partenaires en fonction des cas et surtout en évitant de trop diluer les responsabilités : l'Irak, encore une fois, nous a montré que sur les « dizaines de pays engagés »⁴⁶, il n'y avait qu'un nombre restreint de grandes puissances. Mais l'analyse fine importe peu. Le résultat concret est indiscutable : les Etats-Unis préfèrent « les alliances de circonstance »⁴⁷ aux palabres onusiennes.

Le tableau étant dressé sans équivoque, il n'existe qu'une seule attitude viable, à savoir lutter ou se soumettre au monopole américain. En effet, l'attitude traditionnelle française, qui veut qu'avant toute décision on se lamente sur les difficultés de notre sort, n'est d'aucun secours et ne fait qu'accroître l'irritation de nos partenaires européens. La ligne politique de l'Europe doit donc viser, si c'est bien notre conviction, à mettre en avant les avantages du multilatéralisme, et les arguments ne manquent pas :

- Nous partageons les mêmes valeurs et les mêmes objectifs comme cela a déjà été dit (lutte contre les armes de destruction massive, renforcement de la démocratie, lutte contre la pauvreté et les inégalités, mise en valeur du libre échange et, pourquoi pas pour quelques années encore, même religion dominante).
- La valeur de l'exemple. En effet, en montrant que la « fédération européenne » est viable, reconnue et prise en compte par l'unique superpuissance, nous encouragerons les initiatives régionales à se développer⁴⁸. Nous démontrerons aussi qu'il est possible à une puissance démocratique d'émerger. Les doutes chinois ou indiens pourraient ainsi être évités quant à la place qui leur est réservée pour le futur. En étant franchement optimiste voire utopiste, on peut imaginer qu'un tel exemple pourrait encourager les pays musulmans à s'unir

⁴⁶ La fin officielle du conflit a marqué le début d'une course à la recherche de partenaires pour le gouvernement américain en Irak.

⁴⁷ C'est la thèse qui a été la plus défendue par D. Rumsfeld.

⁴⁸ Des initiatives ont déjà été amorcées à travers le monde : Mercosur en Amérique du sud, ASEAN en Asie du sud est, ...

dans la démocratie afin de promouvoir leurs intérêts tout en restant respectueux des libertés des autres⁴⁹. Les Etats-Unis ne peuvent rester insensibles à un moyen de préserver la stabilité internationale et donc d'encourager les échanges.

- L'utilisation de toutes les diplomaties et de tous les moyens disponibles. Par définition, une superpuissance est à même de surmonter toutes les difficultés. Il serait dommage de se priver de leviers sous prétexte de ne pas vouloir recourir à l'aide d'autres nations. Les pays européens partagent la même caractéristique de posséder un réseau de relations et de moyens pré positionnés très importants sur le continent africain. En les mettant spontanément à disposition pour les uns et ne refusant pas l'aide proposée pour les autres, les relations s'en trouveront naturellement renforcées et le multilatéralisme, cher aux Européens, développé⁵⁰.

Les arguments ne manquent pas pour favoriser une plus grande prise en compte des avis et des intérêts d'éventuels partenaires, notamment européens. Le danger principal reste le manque de réactivité et la lourdeur des procédures. Il nous incombe de savoir mettre en avant les points positifs sans faire preuve d'arrogance afin que le multilatéralisme à l'américaine ne se résume pas à la formule de Giancarlo Pajetta : « le pluralisme, c'est quand plusieurs personnes sont d'accord avec mes positions ».

Acceptation des différences

Si l'Europe veut faire évoluer les positions américaines vers une acceptation plus large des visions du vieux continent, il nous faut également mieux prendre en compte les aspirations communes outre atlantique. Cela doit commencer par une meilleure connaissance, où la retranscription des média apprend à faire apparaître aussi les éléments positifs⁵¹. Le travail est loin d'être insurmontable, car comme le dit l'historien Michel Winock, « l'antiaméricanisme français n'est pas un sentiment populaire mais est principalement le fait d'une certaine partie de l'élite ». Ce sentiment est valable pour une large majorité des vieux pays du continent.

⁴⁹ Les relations plutôt bonnes de la plupart des pays européens avec les pays musulmans pourraient favoriser une telle évolution.

⁵⁰ Les opérations d'évacuation de ressortissants ont déjà utilisées ces liens, notamment en Cote d'ivoire.

⁵¹ Voir J.F. Revel, *ibid.*

Deux axes d'effort peuvent favoriser ce rapprochement. Le premier utilise le penchant naturel anglais. Nos voisins anglo-saxons sont considérés comme une tête de pont américaine en Europe, bien que ce ne soit pas exactement le sentiment anglais⁵². En faisant plus de cas de la position anglaise dans la construction européenne, nous forcerons, par transitivité, les Etats-Unis à se rapprocher du centre européen. Le deuxième moyen de rapprocher nos deux continents est de mettre à profit les affinités des nouveaux membres. En effet, pour tous ces pays récemment délivrés du joug communiste, l'avenir et la sécurité reposent sur le partenariat américain. Ces derniers ne s'y sont pas trompés et ont rapidement développés un réseau d'influence conséquent dont l'élément le plus visible est la coopération militaire, donc la vente d'armements et l'installation d'infrastructures « OTAN » c'est-à-dire à forte connotation américaine. La pleine et rapide intégration de ces pays d'Europe centrale et orientale, sur le modèle de ce qui peut et doit être fait avec notre partenaire anglais, aidera de façon significative à concilier les vues européennes et américaines. Il faudrait, en fait, remplacer le moteur franco-allemand par un moteur européen.

Cette solution semble si logique et simple, à mettre en œuvre, qu'il est rageant de ne pas la voir en application. C'est pourtant le cas actuel et même une nouvelle constitution semble fragile pour renverser cette tendance naturelle. C'est cependant la seule source d'espoir.

Mais toutes les initiatives européennes resteront vaines si les Etats-Unis ne daignent pas accorder la « majorité » politique à la jeune puissance européenne. Sur ce point, les récentes mésaventures américaines devraient finir de les convaincre de l'intérêt d'une telle démarche. La « condition » européenne, qui veut voir dans le règlement de la question israélo-palestinienne un préalable à tout rapprochement, semble revenir à l'ordre du jour. Une évolution favorable semble donc se dessiner puisque les Etats-Unis ont admis qu'il s'agissait d'un préalable et que leur pouvoir en la matière est réel : le lobby juif américain se doit de maintenir un minimum de légitimité internationale.

« Un choix unique »

⁵² Une large majorité d'Anglais se sentent rejetés par les Européens car il leur a fallu attendre près de 20 ans avant de rejoindre l'Europe suite au refus gaullien d'intégration. Ils comprennent d'autant moins que la victoire occidentale, et donc de l'Europe, au cours des deux guerres mondiales du XX^{ème} siècle repose en grande partie sur leur contribution. Leur tropisme américain ne serait lié qu'à la communauté de langage qui ne présuppose aucune subordination politique.

C'est en ces termes que peut se résumer les choix qui sont ceux des Européens face, ou à côté, des Américains. En effet, si nous raisonnons logiquement, toute évolution semble complexe et met en jeu un nombre important de paramètres (au premier rang desquels les intérêts particuliers de chaque pays). Par contre, en raisonnant par l'absurde, nous déduisons assez facilement qu'il ne saurait y avoir une évolution de l'Europe sans un partenariat privilégié avec les Etats-Unis. Comme aime le rappeler le philosophe Cyrille Duvivier : « Si l'Europe ne peut développer une politique américaine commune, elle n'existera jamais en tant que puissance mondiale ».

Concernant les Etats-Unis, il n'existe pas plus d'alternative. Jamais dans l'histoire, un peuple ou une nation unique a pu maintenir une différence de culture trop importante avec le reste de l'humanité⁵³. Que cette alliance soit volontaire ou dictée par la nécessité, l'Europe représente la solution la plus acceptable actuellement pour le continent nord américain (il n'existe pas de signe concret de convergence d'idées entre Américains et Indiens ou Chinois !). Le choix se résume donc à la nécessité de coopération entre nos deux continents : pour accéder au rang de puissance mondiale à court terme du côté de l'Europe, pour préserver une position forte à long terme du côté des Etats-Unis.

⁵³ On doit noter que les populations européennes et américaines additionnées ne représentent que 25% du couple sino-indien. Le facteur démographique ne peut être considéré comme totalement négligeable, ne serait-ce qu'en terme de marché. L'exemple japonais nous prouve qu'il n'est pas impossible de connaître un développement économique viable, malgré un marché intérieur limité. Il est, par contre, plus difficile d'accéder au rang de puissance politique, rôle auquel l'Europe peut et doit prétendre.

CONCLUSION

Les Etats-Unis ont été grandement forgés par l'émigration européenne, principalement au cours des trois derniers siècles. Nos chemins se sont séparés mais sont restés parallèles. Alors que nos deux continents ont dominé le monde jusqu'à ce jour, ce rôle n'est plus dévolu qu'aux seuls américains. Nous semblons cependant obligés de devoir unir nos destinées. Nous avons le devoir de nous y préparer afin de réaliser le meilleur compromis possible. Cela passe assurément par une meilleure compréhension et connaissance.

Pour le cas particulier de la France, cela repose également sur une prise de conscience des réalités économiques, militaires et sociales. A vouloir prétendre à un rang trop important, il serait facile d'être totalement écarté des cercles de puissance.

Si nous considérons l'Europe dans son ensemble, nous avons vu que l'intérêt général nous pousse à tenir compte des avis de tous. Le prosélytisme américain des nouveaux membres ne doit donc pas être ignoré ou dénigré mais modelé afin de rassembler le plus largement possible les 25 pays de cette jeune Europe. Il est facile et tentant de n'entendre que les voix des plus puissants. Notre union aurait beaucoup à y perdre.

Cette dernière étape conditionne la future cohérence d'ensemble de notre communauté. C'est cette cohérence qui a été mise à mal en 2003 et qui constitue notre talon d'Achille. De nombreuses questions devront être tranchées avant de pouvoir considérer l'Europe comme un bloc uni et de songer à comparer notre vision géopolitique à celle des Etats-Unis. L'indépendance nucléaire ou notre représentation au conseil de sécurité de l'ONU nous paraissent aujourd'hui hors de propos. C'est pourtant le niveau d'intégration qu'il nous faudra atteindre afin de nous débarrasser de notre complexe d'infériorité et de pouvoir prétendre à défendre les intérêts d'une Europe puissance.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLNER Michel et Larry Portis. *La politique étrangère des Etats-Unis depuis 1945*, collection les essentiels, Edition ELLIPSES, mai 2000.
- ARON Raymond. *Paix et guerre entre les nations*, Editions Calmann-Lévy, 1962.
- BRZEZINSKI Zbigniew. *Le grand échiquier*, BAYARD Editions, 1997. *Le vrai choix*, Odile Jacob, 2004.
- CHOMSKY Noam. *De la guerre comme politique étrangère des Etats-Unis*, AGONE Editeurs, octobre 2001.
- FUKUYAMA Francis. *La Fin de l'histoire et le dernier homme*. Flammarion, 1992.
- GRASSET Philippe. *Le monde malade de l'Amérique*, EVO Editions, 1999.
- HUGUES Gérard et Cécile COQUET. *Un destin manifeste*, MALLARD Editions, 1999.
- HUNTINGTON Samuel. *Le choc des civilisations*, 1997.
- KANT Emmanuel. *Projet de paix perpétuelle*, in Œuvres philosophiques, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade. Paris. 1986.
- KISSINGER Henry. *Diplomatie*, 1994.
- MACHIAVEL Nicolas, *Œuvres complètes*, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade. Paris. 1952.
- MORGENTHAU Hans. *Politics among nations*, 1948.
- REVEL J.F., *L'obsession anti-américaine*, Plon, 2003.

Sites internet :

- <http://www.europa.eu.int> (site des institutions européennes)
- <http://www.euobserver.com> (site d'actualité)
- <http://www.robert-schuman.org> (site de la Fondation Robert Schuman)
- <http://www.iss-eu.org> (site de l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne)
- euractiv.com
- www.whitehouse.gov/government
- www.census.gov
- www.wto.org

Articles :

- DUCHÊNE François. *Mars, Vénus et l'Olympe*. Commentaire n° 100, p. 773.
- FAVENNEC Jean-Pierre. *Géopolitique du pétrole au début du XXIème siècle*. Commentaire n° 99, p. 537.
- FONTAINE André. *Ego nominor leo*. Commentaire n° 100, p. 781.
- HASSNER Pierre. *Puissance et légitimité*. Commentaire n° 100, p. 785.
- KAGAN Robert. *Puissance et faiblesse*. Commentaire n° 99, p. 517.
- LUTTWAK Edward, « Why We Need an Incoherent Foreign Policy ? », *The Washington Quaterly*, vol. 21, n°1, 1998, traduit en Français: "De la nécessité d'une politique étrangère incohérente", *La Revue internationale et stratégique*, printemps 1998.
- PATTEN Christopher. *De l'intérêt national : regards sur l'Europe et les Etats-Unis*. Commentaire n° 99, p. 557.
- PARMENTIER Guillaume. *Force, faiblesse, puissance*. Commentaire n° 100, p. 791.

- PFFAF William. *La politique étrangère américaine*. Commentaire N° 98, p. 293.

- RICE Condoleezza. *Promoting the National Interest*. 2000. *Discours à Science Po*. 2005.

- SALVAN Jean G. *La culture politique et stratégique des Américains*. *Géopolitique* n° 76, p.51.

- VAÏSSE Justin et ALLARD Patrick, « L'Amérique en guerre », *Bulletin du centre d'analyse et de prévision du Ministère des Affaires étrangères*, numéro 76, printemps 2002.

- VAÏSSE Justin, « Petit guide des revues et des think tanks américains : les très riches heures des relations internationales aux Etats-Unis », *La revue internationale et stratégique* n°34, été 1999.

- VERNET Daniel. *Le dilemme européen*. Commentaire n° 100, p. 801.